PRESSEMITTEILUNG

Signature d'un partenariat franco-allemand : le Parc national de forêts et le Parc national Hunsrück-Hochwald signent un accord de coopération

Montier-en-Der, le 19 novembre 2026 – Le Parc national de forêts français et le parc national allemand Hunsrück-Hochwald ont signé aujourd'hui un protocole d'accord de partenariat. Cette coopération est placée sous l'égide et bénéficie du soutien des autorités nationales et régionales compétentes tant au niveau français que des Länder allemands de Rhénanie-Palatinat et de Sarre. La signature a eu lieu dans le cadre du Festival international de la photo animalière et de la nature à Montier-en-Der, où les parcs nationaux sont déjà représentés conjointement. Pour ces deux espaces protégés, cette signature est un grand honneur et une grande joie.

Ces deux parcs nationaux sont caractérisés par leurs forêts et ont été façonnés par la longue interaction entre les processus naturels et l'histoire humaine. Ces conditions similaires constituent un terrain idéal pour une coopération à long terme, qui témoigne à la fois de l'amitié franco-allemande et de la protection de la biodiversité européenne. Ce partenariat a été facilité par l'Association Francis Hallé pour la forêt primaire. Celle-ci a mis en relation les deux parcs nationaux et a coordonné et accompagné avec beaucoup d'engagement la mise en place de cette coopération.

Ce partenariat s'articule autour de quatre axes thématiques : la protection de la dynamique naturelle des forêts ainsi que des espèces et habitats rares, selon le principe « Laisser la nature être la nature » ; la promotion conjointe des résultats de la recherche scientifique

et l‘échange de données et de méthodes de suivi ; l‘éducation à l‘environnement et la gestion durable des visiteurs ; ainsi que la protection et la mise en valeur du patrimoine culturel et archéologique, car les deux régions abritent d‘importants sites celtiques et de l‘âge du bronze. Sont notamment prévus des séminaires communs, des visites d‘étude réciproques, des projets de recherche coordonnés et des initiatives de communication. Un plan d‘action régulièrement mis à jour vise à concrétiser cette coopération et à favoriser les rencontres entre les instances et les communes des deux régions.

« La coopération entre les aires protégées européennes contribue au travail diplomatique, au rapprochement des pays et des peuples. Les défis sont les mêmes de part et d’autre des frontières nationales. Créer des synergies transfrontalières permettra de renforcer nos réponses à ces enjeux globaux », déclare Philippe Puydarrieux, directeur du Parc national de forêts.

« Les parcs nationaux forment un réseau mondial. Le lien avec la nature rassemble les hommes et les régions. La nature ne connaît pas de frontières. À l‘heure actuelle, la coopération entre les zones protégées est plus importante que jamais », ajoute le Dr Harald Egidi, directeur du parc national du Hunsrück-Hochwald.

Contexte

À propos du Parc national de forêts

Le Parc national de forêts est le onzième parc national français et le premier dédié à la protection des forêts feuillues de plaine. Situé à cheval entre les Régions Grand Est et Bourgogne-Franche-Comté, entre Haute-Marne et Côte-d'Or, il protège 113 000 hectares de forêts, dont 80% de forêts anciennes, particulièrement appréciées par certaines espèces à enjeux de conservation, comme la Cigogne noire ou le Sabot de Vénus. Ses missions s'articulent autour de quatre actions prioritaires : connaître (développer la connaissance et le suivi scientifique des patrimoines), protéger (conserver, gérer ou restaurer les patrimoines), accueillir (sensibiliser et éduquer aux enjeux de la préservation) et accompagner (mener des actions en faveur du développement durable et de la transition écologique).
Plus d'informations : https://forets-parcnational.fr/

À propos du parc national du Hunsrück-Hochwald

Le parc national allemand du Hunsrück-Hochwald a été créé le 1er mars 2015. Il s'agit d'un parc national interrégional qui s'étend sur environ 10 000 hectares à travers les chaînes de montagnes du Hunsrück, en Rhénanie-Palatinat et en Sarre. Il se caractérise par de vastes forêts de hêtres entrecoupées de tourbières, de rochers et de prairies d'arnica ; il abrite par ailleurs l'une des plus grandes populations de chats sauvages d'Europe. Le principe « Laisser la nature être la nature » s'applique déjà sur 66 % de sa superficie. Les trois portes d'entrée du parc national, situées à l'Erbeskopf, au Keltenpark et à la Wildenburg, servent de points d'accueil pour les visiteurs.
Plus d'informations : www.nlphh.de

À propos de l'Association Francis Hallé pour la forêt primaire

À l'initiative du botaniste Francis Hallé, reconnu mondialement pour ses travaux sur les forêts primaires, l'association agit pour créer les conditions de renaissance d'une forêt primaire en Europe de l'Ouest. Concrètement, il s'agit de permettre la protection d'un vaste espace de dimension européenne et de grande superficie - environ 70 000 hectares- dans lequel une forêt existante évoluera de façon autonome, renouvelant et développant sa faune et sa flore sans perturbation

humaine, et cela sur une période de plusieurs siècles. Plusieurs zones sont actuellement à l'étude pour permettre au projet de voir le jour sur un espace transfrontalier approprié entre France, Allemagne ou Belgique.
Plus d'informations : www.foretprimaire-francishalle.org

Contacts presse

Parc national de forêts
Mégane Rubat
Chargée de mission médiation
20 rue Anatole Gabeur – 52210 Arc-en-Barrois
Téléphone : 06 16 33 91 37
E-Mail : megane.rubat@forets-parcnational.fr

Nationalpark Hunsrück-Hochwald
Mariam Landgraf
Leitung Stabsstelle Presse- und Öffentlichkeitsarbeit
Bunker Erwin 6, D-54422 Börfink
Téléphone : 0049 (0) 6131 884152-213
E-Mail mariam.landgraf@nlphh.de